



/// Plan d'action 2022 REEA ///

I. Qu'est-ce qui attend le REEA en 2022 ?

→ La révision du projet stratégique et sa mise en place dès mai 2022

En 2021, le REEA a amorcé le travail de révision de son projet associatif et stratégique. Une bonne partie de l'année 2022 (jusqu'à juin) sera de nouveau consacrée à ce projet. La deuxième partie de l'année sera consacrée à la mise en place de la stratégie sur 3 ans qui aura été co-construite dans le cadre de l'accompagnement DLA. Avant que ces travaux ne soient finalisés, il reste donc difficile d'anticiper les tâches et missions confiées au REEA pour la deuxième partie de 2022 et après. Quelques projections cadres cependant (au vu du contenu des échanges jusqu'à présent) :

- rédaction des nouveaux documents cadres du REEA (projet associatif, projet stratégique, pacte, voire modification des statuts si besoin)
- consolidation ou mise en place de nouveaux partenariats financiers et techniques
- accompagnement à la structuration de réseaux plus locaux (départementaux ? EPCI ?)
- mise en place de la nouvelle gouvernance du REEA (en lien avec les adhérents) et de son nouveau fonctionnement interne
- communication de la nouvelle stratégie du REEA et organisation de son appropriation par les adhérents et partenaires
- clarification du fonctionnement des actions de missionnements

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 58 jours (20 jours pour l'accompagnement de la révision du projet stratégique et plan d'action et 38 jours pour la mise en place de ce nouveau plan d'action)¹

Estimation du nombre de jours de contribution bénévole : 20

Accompagnement de la mise en réseau des acteurs dans les départements du Cantal, de l'Allier et de la Haute-Loire

La révision du projet associatif a permis d'organiser des réunions dans les départements du Cantal, de l'Allier et de la Haute-Loire afin de recueillir les besoins et attentes concernant la mise en réseau sur ces territoires. Ces temps d'échanges ont permis de mettre en évidence différents besoins propres à chaque département. Alors que les choses restent à définir dans le Cantal et l'Allier, les acteurs impliqués en Haute-Loire ont identifié le besoin de créer collectivement un annuaire des acteurs de l'éducation à l'environnement sur le territoire. Cette action sera coordonnée par le REEA en 2022.

1 228 jours travaillés en 2022 pour 1 ETP

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 13 jours

→ Le suivi des actions courantes du REEA parallèlement au travail de restructuration

Parallèlement au travail de révision du projet associatif et stratégique, les actions courantes du REEA prendront part en 2022, à savoir :

a. La communication

Pôle ressource

Au cours de l'année, l'équipe salariée du REEA reçoit toutes sortes de sollicitations en tant que tête de réseau d'éducation à l'environnement en Auvergne (demande de contacts, d'informations, de mise en relation, etc.). Cette mission continuera à être assurée par la coordinatrice en 2022.

La diffusion d'information

Le REEA continuera à alimenter son site internet, ses comptes facebook et twitter, ainsi qu'à envoyer sa lettre d'information mensuelle afin de faire circuler les informations concernant l'éducation à l'environnement en Auvergne.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action de communication et relais d'information en 2022 : 20 jours dont 10 jours missionnement ADATER.

b. La coordination d'actions mutualisées et de dynamiques collectives

Participation aux dynamiques régionales (ERC + GRAINE)

Afin de continuer à assurer l'articulation entre les actions menées plus locales par le REEA et les actions menées à l'échelle de la grande région par le GRAINE, le REEA continuera en 2022, à participer aux différentes dynamiques régionales, à savoir :

- Les groupes de travail de l'Espace Régional de Concertation EEDD AuRA : le REEA contribuera aux Groupes de Travail « Adultes », « Territoires » et « Climat Biodiversité » de l'ERC. Il poursuivra également son implication dans le Groupe de Travail « Animation » de l'ERC en contribuant à son évaluation et la mise en place de son nouveau plan d'action.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 12 jours

Participation aux dynamiques régionales

Le REEA contribuera également aux dynamiques régionales portées par le GRAINE en 2022, à savoir :

- le comité de pilotage du programme régional de formation
- le comité de pilotage du pôle Éducation Santé Environnement
- le groupe de travail « réseaux territoriaux » animé par le GRAINE
- le groupe de travail sur la dynamique régionale « sortir ! »
- le groupe de travail sur la débitumisation des cours éducatifs
- le Conseil d'Administration en tant que membre de droit

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 6 jours salariés + 3 jours de représentation bénévole (participation aux CA du GRAINE ARA).

Étude de « capitalisation des initiatives à destination des collectivités »

En 2022, grâce à un financement exceptionnel de la DRAJES et de la DREAL, le GRAINE ARA coordonne une action de capitalisation d'actions d'éducation à l'environnement portées par les collectivités et EPCI. Cette

action consiste à recueillir les matières reconductibles, inspirantes et mettre en évidence les leviers pour les freins concernant la mise en place de politiques publiques en EE.

Cette étude prévoit : 3 capitalisations par territoire (académie de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand), l'organisation d'une journée d'échange par territoire.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 8 jours salariés (conventionnement GRAINE ARA)

Animation de la commission Sortir !

Cette commission historique du REEA réunit des adhérents et membres associés qui s'intéressent aux dynamiques éducatives en extérieur. En 2022, la commission souhaite se saisir des enjeux autour de la pratique de l'école du dehors et ainsi organiser des temps de partage et d'échanges sur cette thématique. Une réunion est prévue au 1^{er} trimestre 2022,

Estimation du nombre de jours alloués à cette action : 6 jours (dont 3 jours de missionnement pour l'animation de la commission par Biloba et Les Poussins du Coq Noir)

Animation de temps d'échanges sur l'école du dehors :

Le 4 mars 2022, les membres de la commission Sortir ! ont acté le souhait de porter l'animation de temps d'échanges animateurs / enseignants / référents académiques. Ces 1/2 journées seront proposées sur chacun des 4 départements auvergnats. Une journée d'échanges collective sera organisée en juin 2023. Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention en mars 2022 dans le cadre de l'appel à communs « Grandir dans la nature ».

Estimation du nombre de jours alloués à cette action : 9 jours + missionnement (à définir en fonction des moyens)

Journée d'échanges « Faire de l'EEDD dans les espaces protégés en Auvergne »

Initialement prévue au premier trimestre 2022 mais décalée pour cause de contexte sanitaire, cette journée d'échanges s'adresse aux éducateurs à l'environnement et gestionnaires d'espaces protégés en Auvergne. Elle a pour objectifs de :

- permettre aux animateurs et aux gestionnaires de se connaître et d'échanger
- apporter aux animateurs des éléments concrets sur les espaces protégés en Auvergne
- apporter aux gestionnaires des éléments concrets sur l'éducation à l'environnement en Auvergne (approches pédagogiques, réseau d'acteurs, méthodes de travail)

Une première réunion de cadrage s'est déroulée en novembre 2021 entre le REEA, la LPO, le CEN et le PNR Livradois Forez afin d'échanger sur les objectifs de cette journée.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 6 jours

Journée d'échanges auvergnate

Après 2 années durant lesquelles la journée annuelle d'échange n'a pas pu se tenir à cause du contexte sanitaire, le REEA souhaite organiser cet événement à l'automne 2022. Le thème et le déroulé restent à définir (en fonction des besoins identifiés par les adhérents).

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à l'action en 2022 : 5 jours

Coordination de projets mutualisés avec les adhérents

En 2022, de nombreux projets mutualisés pour lesquels sont missionnés les adhérents ou membres associés du REEA seront reconduits, à savoir :

- le dispositif « **Établissements Témoins** » coordonné par la Commission Déchets pour le compte du VALTOM (63)

- le dispositif « **Lutte contre le gaspillage alimentaire** » coordonné par la Commission Déchets pour le compte du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- le dispositif « **Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges** » assuré par l'ADATER pour le compte du Conseil Départemental de l'Allier
- le programme de sorties nature à destination des seniors coordonnés pour le compte du **CLIC Riom Limagne** et Combrailles et le CLIC Issoire
- le programme de sorties **grand public « Un bol de nature »** coordonné pour le compte de Riom Limagne et Volcans
- le dispositif pédagogique à destination des **écoles de Riom Limagne et Volcans** (thématique biodiversité, eau, énergie, alimentation durable)
- le dispositif pédagogique à destination des écoles de **Clermont Auvergne Métropole** sur la thématique des déchets

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à la coordination de ces actions par le REEA en 2022 : 35 jours

c. La mise en place de formations

2 journées de formation « répondre à un marché public » et « adresser une demande de subvention »

En 2021, le REEA a bénéficié d'une subvention de 2000 € de la part de la DRAJES (FDVA formation des bénévoles) pour proposer 2 jours de formations sur comment répondre à un marché public et comment adresser une demande de subvention. Ces formations n'ont pas pu être mises en place en 2021 à cause du contexte sanitaire. Ces formations viendront après la session de formation proposée par le réseau Pétale 07 sur l'identification des différentes sources de financements associatives.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à cette action : 3 jours

Formation «Quels financements publics pour les associations d'éducation à l'environnement » avec Pétale 07

Le réseau ardéchois d'éducation à l'environnement, Pétale 07, propose une formation sur 2 jours sur les financements associatifs. Cette formation vise à comprendre les enjeux et risques liés aux différentes sources de financement, partager la réflexion pour mieux s'organiser afin de répondre collectivement à des demandes de financement, développer le partenariat association/collectivité. Brigitte Clavagnier, docteure en droit, avocate fiscaliste spécialisée dans le droit et la fiscalité des organismes sans but lucratif interviendra au cours de ces deux journées prévues au premier trimestres 2022. Ces temps seront accessibles aux adhérents du REEA en visio.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à cette action : 1,5 jours

Animation de réflexions autour du pôle formation du REEA

A compter de janvier 2022, le REEA n'est pas référencé Qualiopi et ne peut donc pas bénéficier d'une prise en charge des frais de formations qu'il propose par les OPCO. Une réflexion (dans le contexte de révision du projet stratégique) portera sur cette question spécifiquement et sur l'articulation avec les autres organismes de formations (en EE ou en Auvergne) qui ont le référencement.

Le REEA pourra également proposer des formations en fonction des besoins des adhérents recueillis.

Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à cette action : 5,5 jours

d. Le fonctionnement et la représentation

Comme chaque année, les missions de représentation et de fonctionnement générale (vie associative, gestion administrative, financière et ressources humaines) seront assurées par la salariée du REEA. Avec le travail de restructuration du REEA en cours, il est possible que du temps de travail (salarié et bénévole) soit alloué à des missions de représentations (pour lancer les nouveaux projets du REEA) et de mise en place d'un nouveau fonctionnement (gouvernance et autres). **Estimation du nombre de jours de travail REEA alloués à cette action : 30 jours**

2. Quels autres éléments marqueront 2022 pour le REEA ?

Le poste de coordination sera pourvu en CDI à compter de mars / avril 2022 suite au départ de Géraldine Couteau (en poste depuis 2011 en tant que coordinatrice) et la fin du CDD de remplacement de Juliette Berger (en poste depuis décembre 2020). Il sera repris par Émilie Duval dont la prise de poste est prévue pour le 11 avril.

Un temps de passation sera donc prévu entre les deux salariées entre mars et avril 2022. La nouvelle salariée sera également amenée à rencontrer les partenaires et adhérents du réseau au cours de sa prise de poste.

Nombre de jours alloués à l'action en 2022 : 13 jours

3. Quels sont les temps forts prévus pour les mois à venir ?

<p>→ Janvier 2022</p> <p>4/1 : GT ERC « territoires » et « adultes » 6/1 et 11/1 : visio révision du projet associatif 6/1 : GT ERC « biodiversité » et GRAINE « formation » 17/1 : GT ERC « animation » 18/1 : Réunion REEA Haute-Loire 20/1 : copil ESE AuRA 24/1 : visio révision du projet stratégique 25/1 : copil ESE Cantal</p> <p>Autres tâches : Conseil d'Administration de Janvier Saisie des dernières factures 2021 (après réception) Affaires courantes</p> <p>→ Février 2022</p> <p>7/2 : visio révision du projet stratégique REEA 10/2 : réunion REEA Cantal 16/2 : GT ERC « territoires » 22/2 : bilan mi-parcours DLA 24/2 : réunion REEA en Haute-Loire 25/2 : journée adhérents REEA projet stratégique</p> <p>Autres tâches : Conseil d'Administration de Janvier Clôture des comptes Envoi des bilans 2021 et demandes de subvention Affaires courantes</p> <p>→ Mars 2022</p> <p>1/3 : AG Pôle 22 bis 2/3 : copil ESE Puy-de-Dôme 3/3 : visio projet stratégique REEA 4/3 : formation « financements associatifs » et commission sortir (structuration) 15/3 : copil ESE Allier 25/03 : soumission du projet « école du dehors » porté par la commission Sortir !</p> <p>Autres tâches : Conseil d'Administration de préparation d'AG 1ères facturations dispositifs pédagogiques Suivi des actions mutualisées</p>	<p>→ Avril 2022</p> <p>Assemblée générale du REEA (socle du projet associatif du REEA soumis au vote). Après-midi consacrée aux réflexions sur les orientations stratégiques.</p> <p>→ Mai 2022</p> <p>Bilan de l'accompagnement sur la révision du projet associatif et mise en place du plan stratégique du REEA.</p> <p>Formations sur les financements associatifs (dates à fixer).</p> <p>→ A partir de juin 2022</p> <p>Bilans des dispositifs pédagogiques coordonnées sur l'année scolaire 2021/2022.</p> <p>Restitution DLA et présentation du nouveau projet du REEA pour les 3 années à venir.</p> <p>→ Automne 2022</p> <p>Réunions de lancement des dispositifs pédagogiques pour l'année scolaire 2022/2023 Journée d'échanges « faire de l'EEDD dans les espaces protégés en Auvergne » Journée d'échanges à destination des collectivités « projet capitalisation » coordonné par le GRAINE ARA. Lancement des journées d'échanges de pratiques « école du dehors » dans les 4 départements auvergnats. Journée d'échanges auvergnate</p>
---	---

- /// **Rédaction** : Juliette Berger (coordinatrice REEA)
- /// **Relecture** : Denis Marcelin (co-président), Julien Testu (administrateur)
- /// **Validation du Conseil d'Administration** : le 22 mars 2022
- /// **Soumis au vote de l'Assemblée Générale** : le 7 avril 2022